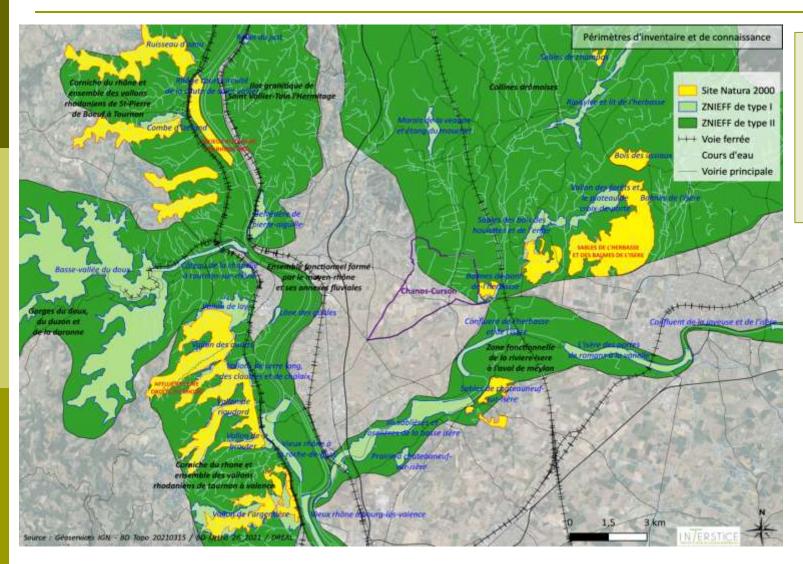
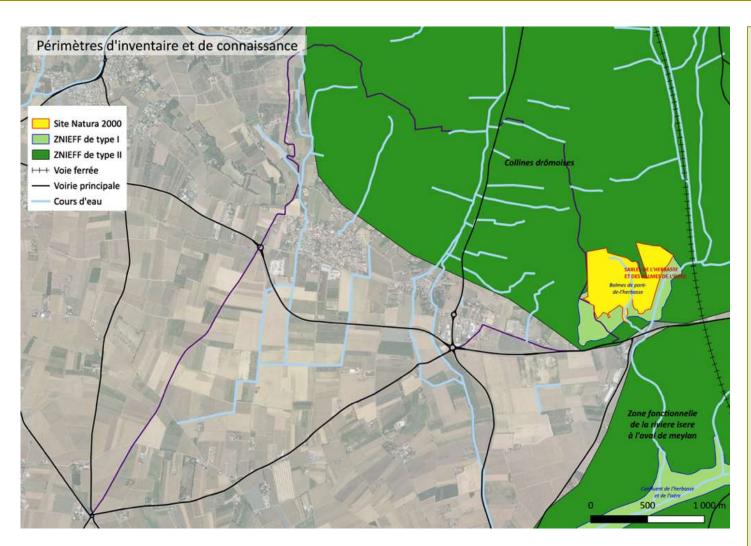
LES MILIEUX NATURELS — LES INVENTAIRES NATURALISTES



Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Type II collines drômoises (unité fonctionnelle de collines au sud des Chambarans)





ZNIEFF Type I: Balmes de Pont-de-l'Herbasse. 42,5ha colline sableuse. Plusieurs plantes rares (Silène conique, Micropus dressé, Hélianthème des Apennins, Renoncule de Montpellier,...), 7 espèces de chauves-souris.



Natura 2000

- Sables de l'Herbasse et des balmes de l'Isère (6 communes).



Zoom secteur Bedad:

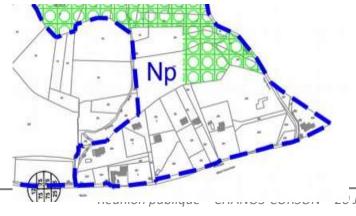
Enjeux ZNIEFF et pelouses sèches

Maisons construites dans ZNIEFF

Classement Np au PLU actuel







Pelouses sèches

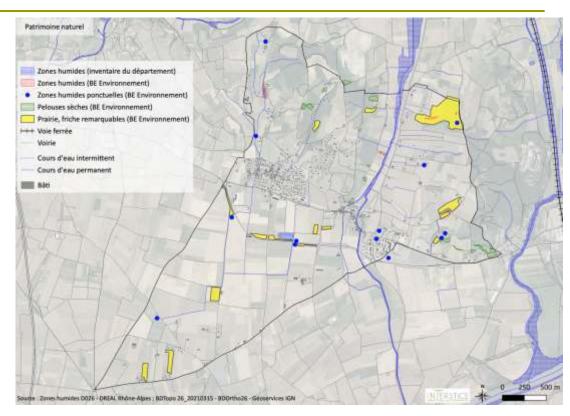
- inventaire complet serait à réaliser Surface très limitée (3-4 ha?, 0,5 % territoire communal)

Orchidées Micropus dressé Guêpier d'Europe Papillons

Autres prairies et friches

- inventaire à réaliser
- 20 ha environ
- un secteur relictuel de pâturage
- centres équestres
- friches le long de la RD

Huppe fasciée Alouette des champs Chouette chevêche









Zone humides et cours d'eau

- inventaire des zones humides du département (Veaune, ancienne pisciculture, bassins de lagunages)
- autres zones humides (Grand Pré, bords Veaune, ancienne pisciculture)
- petites zones humides (bassins, sources, petites mares, roselières)

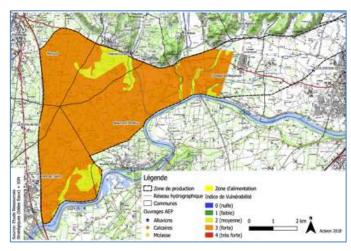
Nombre et surface très réduites. Zones humides de la Veaune contraintes.

Salamandre tachetée Crapaud calamite Castor d'Eurasie Loutre d'Europe Agrion de Mercure

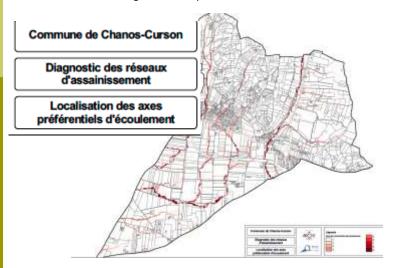
- Etude en cours sur le Bonne Espace de Fonctionnement de la Veaune et étude d'impact travaux (ARCHE Agglo)



LES MILIEUX NATURELS - L'EAU



Extrait du SAGE Bas Dauphiné/ Plaine de Valence adopté le 23 décembre 2019. Dans la plaine, une partie du territoire se trouve en « zone de sauvegarde non exploitée actuellement »



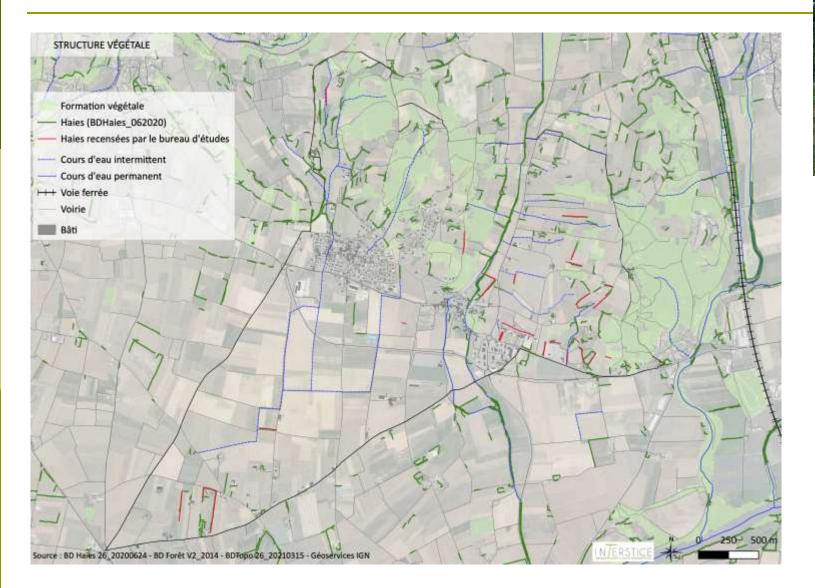
DES RÉSEAUX A ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS

- Une ressource en eau potable suffisante toutefois pour la satisfaction des besoins futurs en eau potable des populations, la ressource en eau issue des nappes d'accompagnement du Rhône et de l'Isère doit être protégée (ressource stratégique pour les années à venir)
- Un réseau d'assainissement collectif des eaux usées : station communale dans la plaine. Prévoir de mettre en cohérence le projet urbain avec la capacité de la station d'épuration pour gérer les eaux usées dans de bonnes conditions. Un nouveau zonage d'assainissement en cours compétence ArcheAgglo

Les autres secteurs de la commune sont en assainissement autonome

- L'eau pluviale, un enjeu majeur sur la commune : le principe est celui de la limitation de l'imperméabilisation avec une obligation de gestion des eaux à la parcelle:
 - Maitrise de l'imperméabilisation et de ruissellement :
 - Récupération des eaux pluviales
 - Infiltration des eaux pluviales

LES MILIEUX NATURELS – LES STRUCTURES VÉGÉTALES

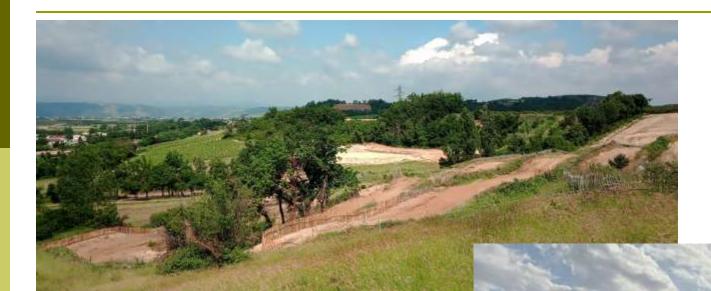








LES MILIEUX NATURELS – LES STRUCTURES VÉGÉTALES



DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES devenus relictuels sur la commune à préserver

MAINTIEN DES BOISEMENTS - DES HAIES



LES MILIEUX NATURELS -La trame verte et bleue

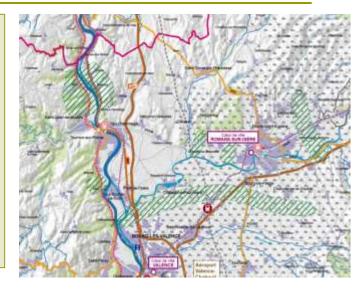
Trames vertes et bleue et corridors écologiques

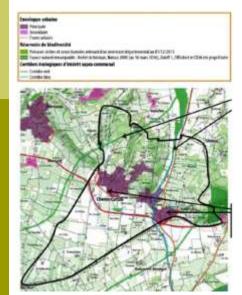
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ci contre
- Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ce dessous

1/3 nord de la commune en forte perméabilité.

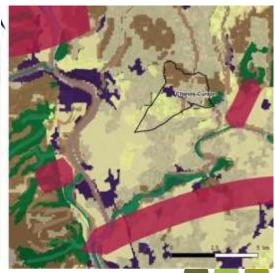
Réservoirs de biodiversité à l'est et importance de la Veaune (habitats d'espèces, espace de déplacement, services écosystémiques comme l'épuration et l'écrêtement des crues) Corridor au nord et à l'est

Liens entre plaine et secteur des collines (corridor entre les villages de Chanos et Curson)









LES MILIEUX NATURELS -La trame verte et bleue

Trames vertes et bleue et corridors écologiques

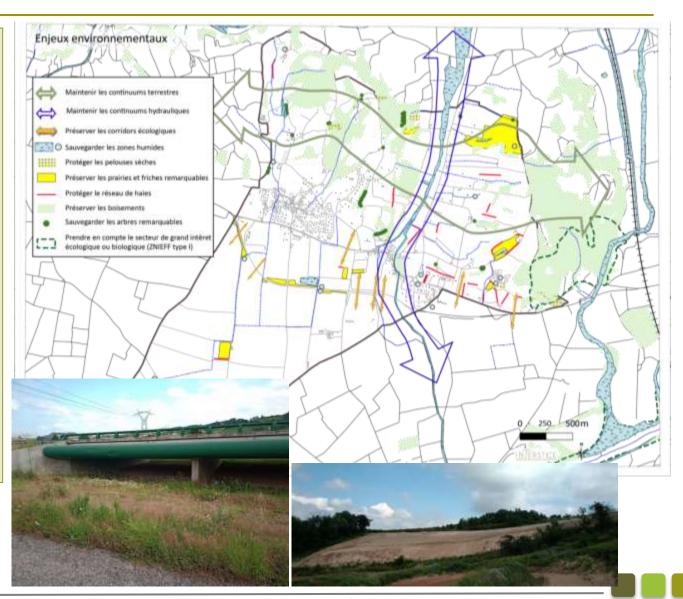
- maintien des continuités estouest dans les collines et de la continuité nord-sud le long de la Veaune
- préservation des corridors écologiques de niveau communal

Conservation des boisements, des haies, des arbres remarquables, des pelouses sèches, des prairies et des friches.

Conservation et restauration des zones humides le long de la Veaune

Concertation à engager sur :

- ZNIEFF et urbanisation
- AOC et espaces boisés et espaces naturels
- Haies et arbres remarquables

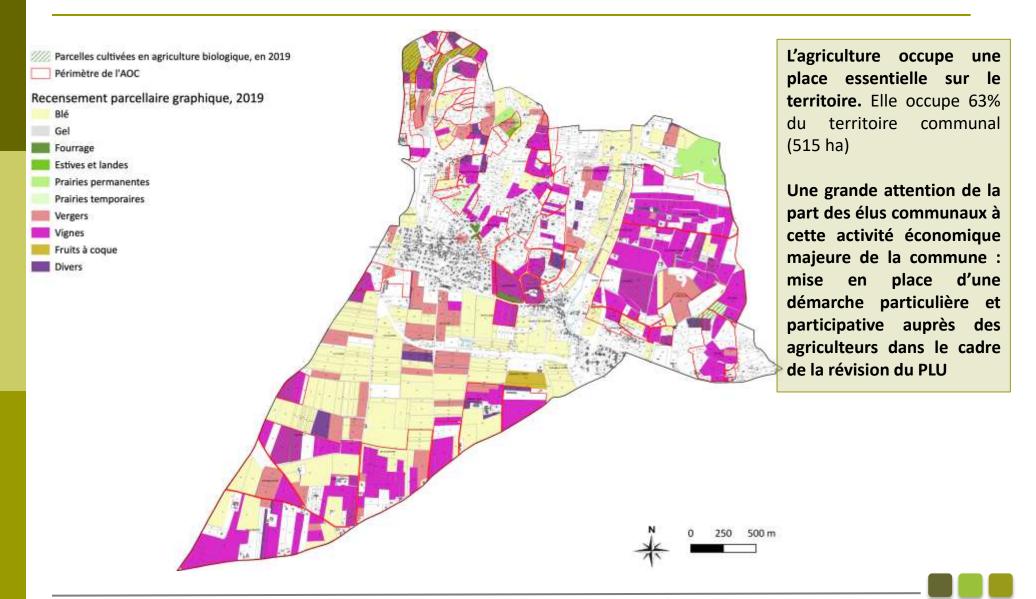


LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Une commune proche de grands bassins d'emplois : Tain/Tournon, Romans et Valence et une commune bien accessible
- Environ 300 emplois estimés sur la commune en 2018 (insee)
- 16% des actifs résidant à CHANOS-CURSON ont un emploi dans la commune de CHANOS-CURSON ; Les autres travaillent principalement dans les bassins d'emplois d'ARCHE AGGLO (1/3), du Valentinois (1/5) et Romans (1/7) – déplacement voiture
- 1/3 des emplois offerts sur la commune de CHANOS-CURSON sont occupés par des actifs résidant à CHANOS-CURSON
- Plus aucun commerce dans les bourgs mais présence de commerces de proximité dans la ZAE (boulangerie, boucherie/charcuterie/primeur)
- Des activités artisanales réparties sur tout le territoire communal
- Une activité agricole dynamique

 Une zone d'activité présente sur le territoire / compétence Arche Agglo





ATOUTS

- Un terroir intéressant reconnu par une AOP viticole couvrant 374 ha à Chanos-Curson. Zone est plantée en grande partie.
- Un réseau d'irrigation, géré par la SAUR, présent sur toute la plaine au sud du village
- 31 agriculteurs exploitent des terres sur Chanos-Curson dont 14 exploitations ont leur siège sur la commune
- Une agriculture qui procure beaucoup d'emplois sur place: 19 chefs et co-exploitants en activité à temps complet, 1 retraité, 31 salariés permanents, 130 à 150 saisonniers (de 2 à 7 mois)
- L'orientation globale de la commune est dirigée vers la vigne, les monocultures et les vergers fruitiers :
 - grandes cultures (41% des parcelles déclarées au RPG) dans la plaine et la vallée de la Veaune),
 - vignoble (35%) qui se développe très fortement en AOC
 - arboriculture (abricot) 13%
- Une tendance à la diversification des productions et des activités mais ceci reste encore marginal (noix, noisette, chêne truffier, gite à la ferme, permaculture, agroforesterie, tourisme oenologique...)



LES CULTURES DE PLAINE - en périmètre AOC



LES CULTURES DE PLAINE - en dehors périmètre AOC

ATOUTS

- Une agriculture florissante et des exploitations dynamiques : absence de friche, chefs d'exploitations plutôt jeunes, des exploitations qui ont des stratégies d'évolution de leur activité : recherche de surfaces, projets de bâtiments, projets de diversification...
- Une filière viticole très porteuse : forte demande de plantation sur la commune, 6 caves sur la communes
- Des produits de qualité et une commercialisation locale (filières courtes, vente directe)
- La place de **l'agriculture biologique** se renforce : 87 ha soit 17 % de la surface exploitée communale est en agriculture biologique ou en conversion bio ; 7 exploitations sont orientées vers des productions biologiques. Sur le vignoble, ce mouvement est conforté par les exigences des distributeurs et consommateurs



LES CULTURES DE PLAINE - en périmètre AOC



LES CULTURES DE PLAINE – en dehors périmètre AOC



ENJEUX

- → Une agriculture qui a besoin de surfaces (notamment dans les zones AOC) – demande de plantation en AOC
 - Nécessité de contenir l'urbanisation pour assurer la fonctionnalité des exploitations
 - Nécessité de maintenir les réservoirs de biodiversité (espaces boisés, haies, ripisylve, zones humides, pelouses sèches...) et l'ensemble des éléments participant aux continuités écologiques.
 - Des équilibres à réexaminer entre les Espaces Boisés Classés et la zone AOC
- → Une agriculture qui participe à l'identité de la commune et qui promeut l'image du territoire dans son ensemble mais qui doit garantir la préservation des qualités paysagères de la commune bénéfiques pour toute la population (mosaïque de milieux)



Mosaïque de cultures à préserver

ENJEUX

→ Une agriculture qui a besoin de bâtiments

- Vigilance par rapport aux silhouettes des deux villages et notamment des implantations dans les cônes de vue à préserver
- Règlement à revoir sur les hangars photovoltaïques et les installations au sol
- Problème récurrent du logement des saisonniers
- → Une agriculture qui doit cohabiter avec les riverains dans un contexte où les zones AOC se trouvent dans des zones construites ou proches de zones construites
 - Vigilance particulière vis à vis de la réglementation des Zones de Non Traitement : limite des zones urbaines, éviter les changements de destination situés au cœur des productions agricoles, aménagements spécifiques à prescrire (haies anti dérives...)
 - Trouver des solutions pour limiter l'érosion des terres et les risques de coulées de boue



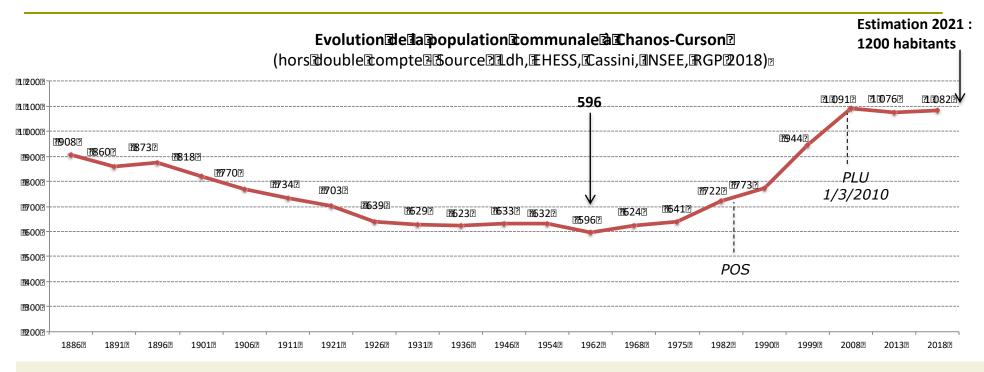
VIGILANCE QUANT A L'IMPACT SUR LES PAYSAGES DES DEBOISEMENTS ET DE LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS AGRICOLES



PROXIMITE CULTURE / HABITATION



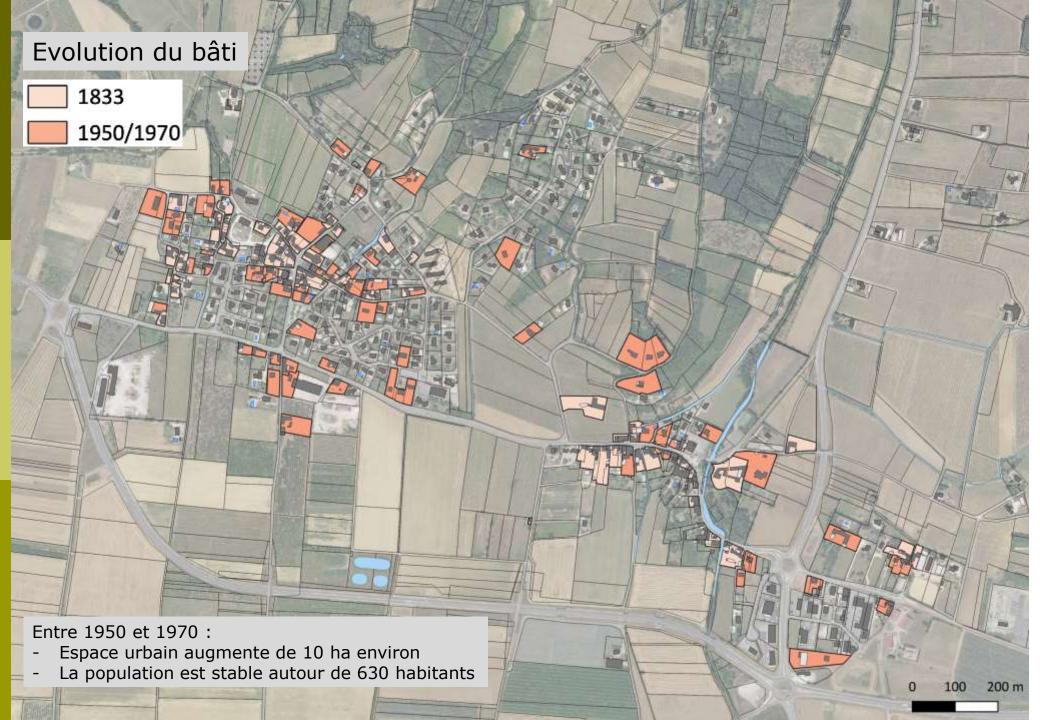
LES CONSTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

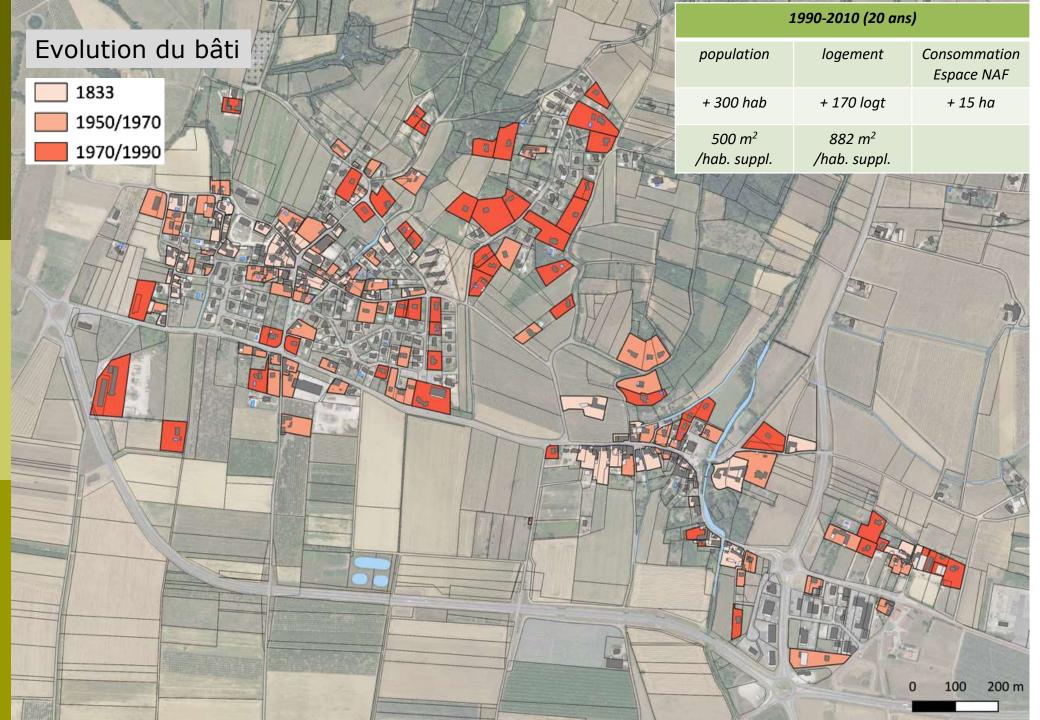


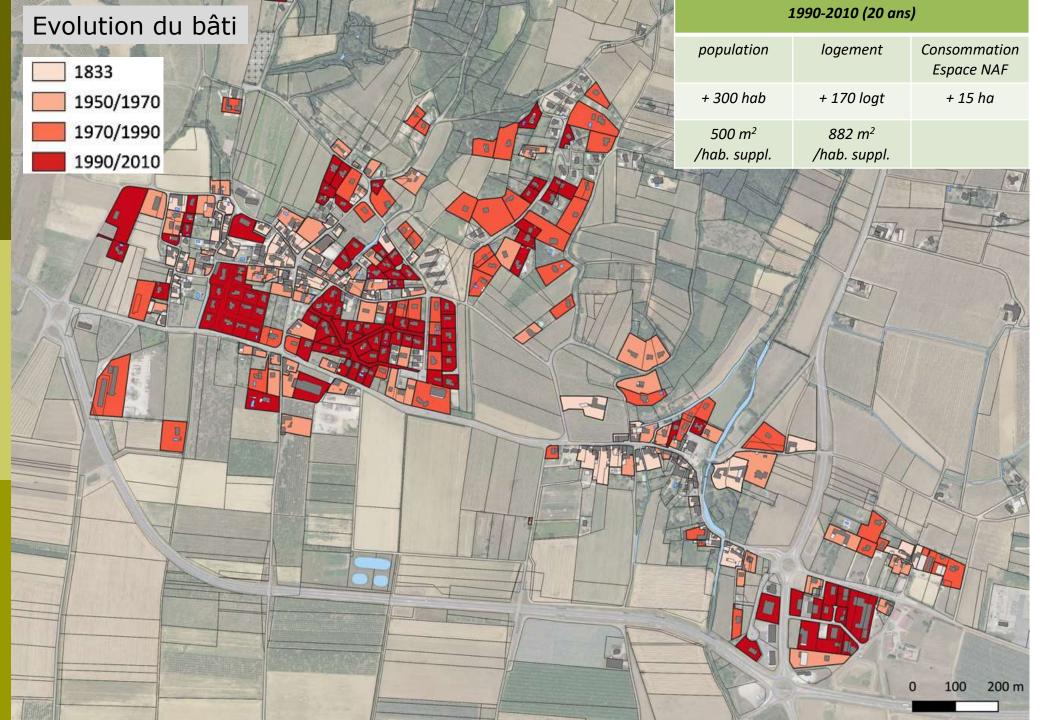
QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

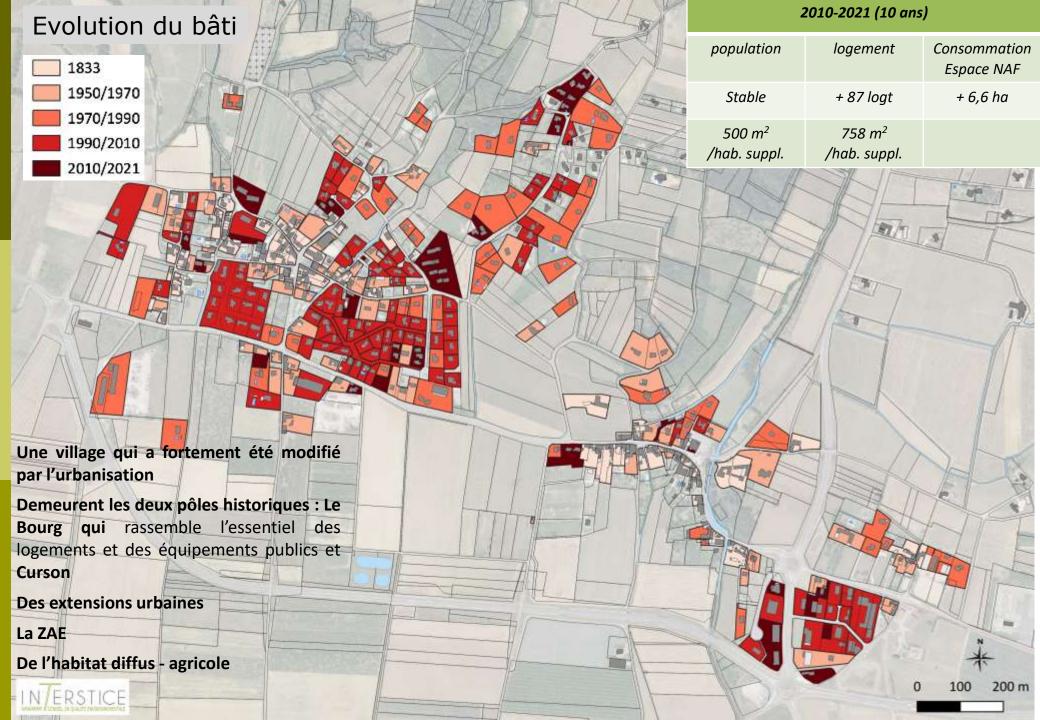
- Une croissance démographique forte entre 1990 et 2008 : 320 habitants supplémentaires en 12 ans (soit 30% de sa population actuelle). Croissance « champignon » freinée par la mise en place du PLU en 2010
- Une population communale stable depuis 2008 autour de 1100 habitants. Population estimée à 1200 habitants en 2021
- Un vieillissement de la population perceptible.
- Une taille moyenne des ménages qui se réduit depuis 1968 (2,4 personnes en 2018 contre 3,2 en 1968).
- Des familles bien implantées sur la commune : 70% des ménages habitent Chanos-Curson depuis + de 10 ans et 25% depuis + de 30 ans. En moyenne, l'ancienneté est de 20,7 ans (24 ans pour les propriétaires et 6,6 pour les locataires, 8,3 pour les locataires du parc aidé)











LES CONSTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

→ Quels constats aujourd'hui?

- Une commune attractive (bonne accessibilité et bonne desserte, proche des zones d'emplois, cadre de vie agréable,...)
- Un marché assez tendu: 87 constructions neuves sur les 10 dernières années, peu de logements vacants (6% selon INSEE en 2018).
- **Un parc de logements récent.** Seuls 25 % des logements datent d'avant 1946 ; de nombreux ont été globalement réhabilités.
- Un parc de logements en cours de diversification :
 - prépondérance de la maison individuelle avec une majorité de propriétaires occupants
 - manque de petits logements ne permettant pas de répondre à tous les besoins (décohabitants, jeunes...).
 Toutefois, la production récente de logements de petite taille (T2/T3) à la résidence sénior a permis d'augmenter l'offre pour un public spécifique.
- Une densité moyenne des logements qui a tendance à augmenter. Une part importante de logements produits par réhabilitation et changement de destination.

→ QUEL DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE POUR DEMAIN ?

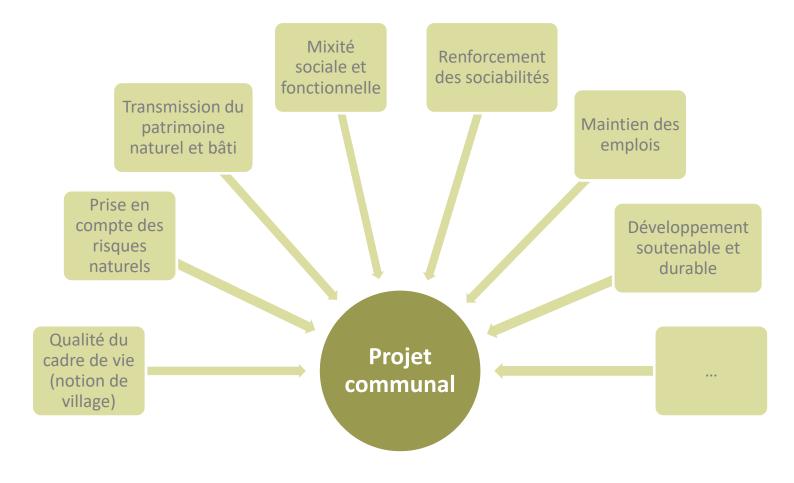
- Un développement futur qui doit permettre de maintenir la qualité du cadre de vie et le caractère villageois de Chanos-Curson
- Une commune définie comme un « village » dans l'armature urbaine du SCoT qui doit respecter les prescriptions suivantes :
 - → Production d'environ 80 nouveaux logements pour 12 ans
 - → Développement urbain à prévoir en priorité dans les enveloppes urbaines uniquement (pas d'extension dans les zones agricoles ou naturelles) et en continuité du village de Chanos
 - → Densité moyenne minimale de 20 logts/ha sur les tènements importants
- Un potentiel foncier pour l'habitat inscrit au PLU en vigueur très est éloigné des données de cadrage pour le futur PLU: 14,62 ha soit plus de 200 logements possibles



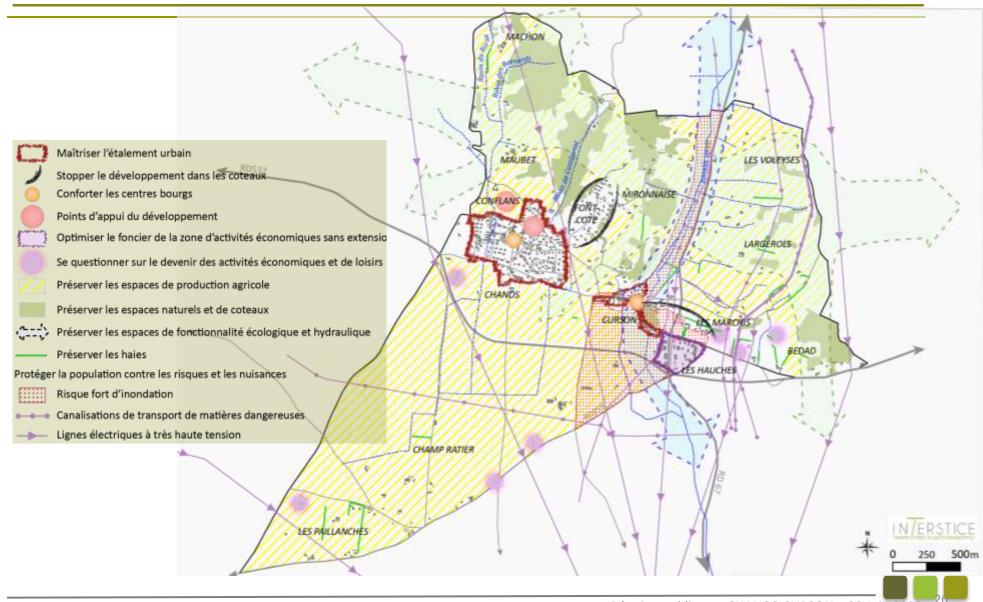
5. QUEL PROJET POUR DEMAIN?

QUEL PROJET POUR DEMAIN?

Un PLU pour la qualité du cadre de vie des habitants actuels et futurs



CARTE DE SYNTHESE GENERALE



MERCI DE VOTRE ATTENTION